

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

#### Arrêté du 20 février 2008 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

NOR : IOCE0804637A

La ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi et le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique,

Vu le code des assurances, notamment ses articles L. 111-5, L. 122-7, L. 125-1 à L. 125-6 et A. 125-1 et suivants ;

Vu les avis rendus le 17 janvier 2008 par la commission interministérielle instituée par la circulaire n° 84-90 du 27 mars 1984 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophe naturelle,

Arrêtent :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – En application du code des assurances, les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ont été examinées pour les dommages causés par les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

Les communes faisant l'objet d'une constatation de l'état de catastrophe naturelle sont recensées en annexe I ci-après, pour le risque et aux périodes indiqués.

Les communes dont les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sont rejetées sont recensées en annexe II ci-après, pour le risque et aux périodes indiqués.

**Art. 2.** – L'état de catastrophe naturelle constaté par arrêté peut ouvrir droit à la garantie des assurés contre les effets des catastrophes naturelles sur les biens faisant l'objet des contrats d'assurance visés au code des assurances, lorsque les dommages matériels directs qui en résultent ont eu pour cause déterminante l'effet de cet agent naturel et que les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises.

En outre, si l'assuré est couvert par un contrat visé au code des assurances, l'état de catastrophe naturelle constaté peut ouvrir droit à la garantie précitée, dans les conditions prévues au contrat d'assurance correspondant.

**Art. 3.** – La franchise applicable est modulée en fonction du nombre de constatations de l'état de catastrophe naturelle intervenues pour le même risque, au cours des cinq années précédant la date de signature du présent arrêté, dans les communes qui ne sont pas dotées d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles pour le risque concerné.

Pour ces communes, le nombre de ces constatations figure entre parenthèses dans l'annexe I. Il prend en compte non seulement les constatations antérieures prises pour un même risque, sauf les constatations effectuées par l'arrêté du 29 décembre 1999, mais aussi la présente constatation.

**Art. 4.** – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 février 2008.

*La ministre de l'intérieur, de l'outre-mer  
et des collectivités territoriales,  
Pour la ministre et par délégation :  
Le directeur de la défense  
et de la sécurité civiles,  
haut fonctionnaire de défense,  
H. MASSE*

*La ministre de l'économie,  
des finances et de l'emploi,*  
Pour la ministre et par délégation :  
*Le directeur général  
de la direction générale  
du Trésor et de la politique économique,*  
Pour ordre, le sous-directeur « assurances »,  
F. PESIN

*Le ministre du budget, des comptes publics  
et de la fonction publique,*  
Pour le ministre et par délégation :  
Par empêchement du directeur du budget :  
*Le sous-directeur,*  
E. QUERENET DE BREVILLE

## A N N E X E I

### Communes reconnues en état de catastrophe naturelle

#### DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à mars 2004*

Commune de Nice (1).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2004*

Commune de Nice (2).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à mars 2005*

Commune de Nice (3).

#### DÉPARTEMENT DE L'AUDE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2004*

Commune de Conilhac-de-la-Montagne (1).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à mars 2005*

Commune de Cuxac-d'Aude.

#### DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à mars 2004*

Communes d'Ensuès-la-Redonne, Gignac-la-Nerthe, Gréasque (1), Saint-Mitre-les-Remparts, Tholonet (Le) (1).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à mars 2005*

Communes d'Allauch (1), Aix-en-Provence, Aubagne (2), Ensues-la-Redonne, Gémenos (1), Gignac-la-Nerthe, Gréasque (2), Saint-Mitre-les-Remparts (2), Tholonet (Le) (2).

## DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à mars 2005*

Communes d'Angeac-Charente (1), Bardenac (2), Bouteville (1), Boutiers-Saint-Trojan (2), Chalais (1), Champniers (2), Fléac (2), Jarnac (2), Reignac (1), Segonzac (1), Trois-Palis (1).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes d'Aignes-et-Puypéroux (1), Angeac-Charente (1), Aubeterre-sur-Dronne (1), Aussac-Vadalle (1), Balzac (2), Bardenac (3), Bazac (1), Benest (1), Bouteville (2), Boutiers-Saint-Trojan (3), Bréville (2), Brie (1), Cellefrouin (1), Chalais (2), Champagne-Mouton (1), Champmillon (2), Champniers (3), Chasseneuil-sur-Bonnieure (1), Châteauneuf-sur-Charente (1), Chèvrierie (La) (1), Confolens (1), Dignac (2), Ebréon (1), Edon (1), Epenède (1), Eymouthiers (2), Fléac (3), Fontclaireau (2), Genté (1), Jarnac (3), Juillé (1), Julienne (2), Linars (2), Magnac-Lavalette-Villars (1), Magnac-sur-Touvre (2), Mansle (1), Mesnac (2), Montignac-Charente (1), Montignac-le-Coq (1), Montmoreau-Saint-Cybard (1), Mosnac (1), Moulidars (1), Nercillac (1), Nersac (2), Nonac (1), Poursac (1), Puymoyen (2), Puyréaux (1), Reignac (1), Rochefoucauld (La) (1), Rougnac (2), Rouillac (2), Roullet-Saint-Estèphe (2), Rouzède (1), Ruelle-sur-Touvre (2), Ruffec (2), Saint-Amant (1), Saint-Germain-de-Montbron (1), Saint-Laurent-de-Céris (1), Saint-Médard (1), Saint-Projet-Saint-Constant (1), Sainte-Sévère (2), Saint-Simeux (1), Saint-Sornin (1), Saint-Sulpice-de-Ruffec (1), Saint-Yrieix-sur-Charente (2), Segonzac (2), Sers (1), Sonnevillle (1), Tâtre (Le) (1), Torsac (1), Touvérac (1), Triac-Lautrait, Trois-Palis (2), Vieux-Cérier (Le) (1), Villebois-Lavalette (1), Villefagnan (2), Vitrac-Saint-Vincent (1), Yvrac-et-Malleyrand (1).

## DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à mars 2005*

Communes d'Ile-d'Aix (2), Angliers (2), Arces (2), Archiac (2), Ardillières (2), Arvert (2), Barzan (1), Beaugeay (2), Bernay-Saint-Martin (2), Bois (2), Boisredon (2), Bords (2), Bougneau (2), Bourcefranc-le-Chapus (2), Boutenac-Touvent (2), Breuil-la-Réorte (1), Breuillet (2), Breuil-Magné (2), Brizambourg (2), Bussac-Forêt (2), Cabariot (2), Cercoux (2), Chaillevette (2), Chamouillac (1), Champagne (1), Champagnolles (1), Champdolent (1), Chaniers (2), Chapelle-des-Pots (La) (2), Charron (2), Château-d'Oléron (Le) (2), Châtelailon-Plage (2), Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet (2), Chermignac (2), Ciré-d'Aunis, Clérac (2), Clion (2), Clisse (La) (2), Colombiers (1), Corignac (2), Corme-Royal (2), Courcerac (1), Courçon (2), Courpignac (2), Cozes (1), Cravans (2), Dolus-d'Oléron (2), Echillais (2), Ecoyeux (2), Ecurat (1), Epargnes (2), Esnandes (2), Etaules (2), Expiremont (1), Fontcouverte (2), Fouras (2), Gémozac (2), Genouillé (2), Gonds (Les) (1), Grève-sur-Mignon (La) (2), Grézac (1), Gripperie-Saint-Symphorien (La) (2), Hiers-Brouage (2), Lagord (2), Laigne (La) (1), Léoville (2), Luchat (2), Lussac, Marans (2), Marnignac, Marsilly (2), Mathes (Les) (2), Médis (2), Mérignac (2), Meschers-sur-Gironde (2), Messac (2), Meursac (2), Migron (2), Moëze (2), Montguyon (2), Montils (2), Montlieu-la-Garde (2), Moragne (2), Mornac-sur-Seudre (2), Mortagne-sur-Gironde (2), Mung (Le) (1), Neuvicq (2), Nieul-lès-Saintes (2), Nieul-sur-Mer (2), Nuaillé-d'Aunis (2), Orignolles (2), Pessines (2), Pin (Le) (1), Pisany (1), Plassay (2), Polignac (2), Pommiers-Moulons (2), Port-d'Envaux (1), Pouillac (2), Puyrolland (2), Réaux (1), Rioux (1), Rochefort (2), Rochelle (La) (2), Ronde (La) (2), Rouffiac (2), Rouffignac (2), Royan (2), Saint-Agnant (2), Saint-André-de-Lidon (2), Saint-Augustin (2), Saint-Césaire (2), Saint-Coutant-le-Grand (1), Saint-Crépin (1), Saint-Cyr-du-Doret (1), Saint-Denis-d'Oléron (2), Saint-Dizant-du-Gua (1), Saint-Eugène (1), Saint-Georges-des-Coteaux (2), Saint-Georges-d'Oléron (2), Saint-Georges-du-Bois (2), Saint-Germain-de-Lusignan (2), Saint-Germain-de-Vibrac (1), Saint-Germain-du-Seudre (1), Saint-Hippolyte (2), Saint-Jean-de-Liversay (2), Saint-Just-Luzac (2), Saint-Laurent-de-la-Prée (2), Saint-Martial-de-Vitaterne (2), Saint-Martin-d'Ary (1), Saint-Pierre-d'Oléron (2), Saint-Pierre-du-Palais (1), Sainte-Ramée (1), Saint-Saturnin-du-Bois (2), Saint-Sauvant (2), Saint-Sauveur-d'Aunis (2), Saint-Savinien (2), Saint-Seurin-de-Palenne (2), Saint-Sever-de-Saintonge (2), Saint-Simon-de-Bordes (2), Saint-Sulpice-d'Arnoult (1), Saint-Sulpice-de-Royan (2), Saint-Thomas-de-Conac (2), Saint-Vaize (2), Saintes (2), Saleignes (2), Saujon (2), Semoussac (2), Soubise (2), Taugon (2), Thénac (2), Tonnay-Boutonne (2), Tonnay-Charente (2), Tremblade (La) (2), Trizay (2), Tugéras-Saint-Maurice (1), Varzay (2), Vaux-sur-Mer (2), Vénérand (2), Vergeroux (2), Vibrac (1), Villars-en-Pons (1), Villars-les-Bois (2), Villexavier (2), Port-des-Barques (2), Brée-les-Bains (La) (2).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes d'Ile-d'Aix (3), Angliers (3), Arces (3), Archiac (3), Ardillières (3), Arvert (3), Aumagne (2), Aytré (2), Barde (La) (1), Barzan (2), Beaugeay (3), Bernay-Saint-Martin (3), Bois (3), Boisredon (3), Bords (3), Bougneau (3), Bourcefranc-le-Chapus (3), Boutenac-Touvent (3), Breuil-la-Réorte (2), Breuillet (3), Breuil-Magné (3), Brizambourg (3), Bussac-Forêt (3), Cabariot (3), Cercoux (3), Chaillevette (3),

Chamouillac (2), Champagne (3), Champagnolles (2), Champdolent (2), Chaniers (3), Chapelle-des-Pots (La) (3), Charron (3), Château-d'Oléron (Le) (3), Châtaillonn-Plage (3), Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet (3), Chérac (2), Chermignac (3), Ciré-d'Aunis (2), Clérac (3), Clion (3), Clisse (La) (3), Colombiers (2), Corignac (3), Corne-Royal (3), Courcelles (1), Courcerac (2), Courçon (3), Courpignac (3), Cozes (2), Cravans (3), Dœuil-sur-le-Mignon (1), Dolus-d'Oléron (3), Echillais (3), Ecoyeux (3), Ecurat (2), Epargnes (3), Esnandes (3), Essards (Les) (2), Étaules (3), Expiremont (2), Fontaines-d'Ozillac (2), Fontcouverte (3), Fouras (3), Gémozac (3), Genouillé (3), Gonds (Les) (2), Grève-sur-Mignon (La) (3), Grézac (2), Gripperie-Saint-Symphorien (La) (3), Haimps (2), Hiers-Brouage (3), Jonzac (2), Juicq (1), Lagord (3), Laigne (La) (2), Léoville (3), Loiré-sur-Nie (1), Luchat (3), Lussac (2), Macqueville (2), Marans (3), Marignac (2), Marsilly (3), Mathes (Les) (3), Mazeray (2), Médis (3), Mérignac (3), Meschers-sur-Gironde (3), Messac (3), Meursac (3), Migron (3), Moëze (3), Moings (1), Montendre (2), Montguyon (3), Montils (3), Montlieu-la-Garde (3), Moragne (3), Mornac-sur-Seudre (3), Mortagne-sur-Gironde (3), Mung (Le) (2), Nantillé (2), Neuvicq (3), Neuvicq-le-Château (1), Nieul-lès-Saintes (3), Nieul-sur-Mer (3), Nuaillé-d'Aunis (3), Orignolles (3), Pessines (3), Pin (Le) (2), Saint-Denis-du-Pin (1), Pisany (2), Plassay (3), Polignac (3), Pommiers-Moulons (3), Pont-l'Abbé-d'Arnoult (2), Pouillac (3), Puyrolland (3), Réaux (2), Rétaud (2), Rioux (2), Rochefort (3), Rochelle (La) (3), Ronde (La) (3), Rouffiac (3), Rouffignac (3), Royan (3), Saint-Agnant (3), Saint-André-de-Lidon (3), Saint-Augustin (3), Saint-Bris-des-Bois (2), Saint-Césaire (3), Sainte-Colombe (1), Saint-Coutant-le-Grand (2), Saint-Crépin (2), Saint-Cyr-du-Doret (2), Saint-Denis-d'Oléron (3), Saint-Dizant-du-Gua (2), Saint-Eugène (2), Saint-Genis-de-Saintonge (2), Saint-Georges-de-Didonne (2), Saint-Georges-des-Coteaux (3), Saint-Georges-d'Oléron (3), Saint-Georges-du-Bois (3), Saint-Germain-de-Lusignan (3), Saint-Germain-de-Vibrac (2), Saint-Germain-du-Seudre (2), Saint-Hilaire-de-Villefranche (2), Saint-Hippolyte (3), Saint-Jean-d'Angély (2), Saint-Jean-de-Liversay (3), Saint-Just-Luzac (3), Saint-Laurent-de-la-Prée (3), Saint-Martial-de-Vitaterne (3), Saint-Martin-d'Ary (2), Saint-Palais-sur-Mer (2), Saint-Pierre-de-l'Île (1), Saint-Pierre-d'Oléron (3), Saint-Pierre-du-Palais (2), Saint-Porchaire (2), Sainte-Ramée (2), Saint-Saturnin-du-Bois (3), Saint-Sauvant (3), Saint-Sauveur-d'Aunis (3), Saint-Savinien (3), Saint-Seurin-de-Palenne (3), Saint-Sever-de-Saintonge (3), Saint-Simon-de-Bordes (3), Saint-Sornin (1), Saint-Sulpice-d'Arnoult (2), Saint-Sulpice-de-Royan (3), Saint-Thomas-de-Conac (3), Saint-Vaize (3), Saintes (3), Saleignes (3), Salles-sur-Mer (2), Saujon (3), Semoussac (3), Soubise (3), Souligonne (2), Taugon (3), Ternant (2), Thénac (3), Tonnay-Boutonne (3), Tonnay-Charente (3), Torxé (1), Tremblade (La) (3), Trizay (3), Tugéras-Saint-Maurice (2), Varzay (3), Vaux-sur-Mer (3), Vénérand (3), Vergeroux (3), Vibrac (2), Villars-en-Pons (2), Villars-les-Bois (3), Villexavier (3), Port-des-Barques (3), Grand-Village-Plage (Le) (1), Brée-les-Bains (La) (3).

## DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

### *Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de janvier à mars 2005*

Communes d'Alles-sur-Dordogne (1), Annesse-et-Beaulieu (1), Bergerac (1), Capdrot (1), Champcevinel, Chancelade, Coulounieix-Chamiers, Creysse (1), Cubjac (1), Eyliac (1), Gaugeac (1), Force (La) (1), Léguillac-de-l'Auche (1), Liorac-sur-Louyre (1), Monbazillac (1), Mouleydier (1), Paunat (1), Pizou (Le) (1), Pomport (1), Queyssac (1), Saint-Amand-de-Vergt (1), Saint-André-d'Allas (1), Saint-Astier (1), Saint-Front-de-Pradoux (1), Saint-Laurent-des-Hommes (1), Saint-Léon-sur-l'Isle (1), Saint-Nexans (1), Sainte-Radegonde (1), Saint-Sauveur-Lalande (1), Sourzac (1), Vélines (1), Veyrines-de-Vergt (1).

### *Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes d'Agonac (2), Alles-sur-Dordogne (2), Annesse-et-Beaulieu (2), Archignac (1), Atur, Bassillac (1), Beaumont-du-Périgord (1), Beauronne (1), Bergerac (2), Boulazac, Bouniagues (1), Bourdeilles (1), Bourrou (1), Buisson-de-Cadouin (Le) (1), Campsegret (1), Capdrot (2), Carsac-de-Gurson (1), Cénac-et-Saint-Julien (1), Cercles (1), Chalagnac (1), Champcevinel, Chancelade, Chapelle-Faucher (La) (1), Chassaignes (1), Comberanche-et-Epeluche (1), Coquille (La) (1), Coulounieix-Chamiers, Coursac, Cours-de-Pile (1), Coux-et-Bigaroque (1), Creyssac (1), Creysse (2), Cubjac (2), Domme (1), Douchapt (2), Douze (La) (1), Douzillac (1), Eglise-Neuve-de-Vergt (1), Eyliac (2), Fanlac (1), Fleix (Le) (1), Fleurac (1), Fouleix (1), Fraisse (1), Gardonne (1), Gaugeac (2), Ginestet (1), Issac (1), Force (La) (2), Lalinde (1), Lamonzie-Montastruc (1), Léguillac-de-l'Auche (2), Lembras (1), Limeyrat (1), Liorac-sur-Louyre (2), Lusignac (1), Lussas-et-Nontronneau (1), Marsac-sur-l'Isle, Marsalès (1), Milhac-d'Auberoche (1), Molières (1), Monbazillac (2), Monfaucon (1), Montcaret (1), Montferrand-du-Périgord (1), Montpeyroux (1), Mouleydier (2), Moulin-Neuf (1), Mouzens (1), Mussidan (1), Naussannes (1), Neuvic (1), Nojals-et-Clotte (1), Notre-Dame-de-Sanilhac, Paunat (2), Pezuls (1), Pizou (Le) (2), Pomport (2), Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt (1), Prigonrieux (1), Queyssac (2), Rampieux (1), Razac-sur-l'Isle, Rochebeaucourt-et-Argentine (La) (1), Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac (1), Sainte-Alvère (1), Saint-Amand-de-Vergt (2), Saint-André-d'Allas (2), Saint-Antoine-de-Breuilh (1), Saint-Astier (2), Saint-Avit-Sénieur (1), Saint-Barthélemy-de-Bellegarde (1), Sainte-Croix (1), Sainte-Croix-de-Mareuil (1), Saint-Cyprien (1), Saint-Front-de-Pradoux (2), Saint-Front-la-Rivière (2), Saint-Georges-Blancaneix (1), Saint-Georges-de-Montclard (1), Saint-Geyrac (1), Saint-Jean-d'Ataux (1), Saint-Jory-de-Chalais (1), Saint-Jory-las-Bloux (1), Saint-Julien-de-Crempe (1), Saint-Laurent-des-Hommes (2), Saint-Laurent-des-Vignes (1), Saint-Laurent-la-Vallée (1), Saint-Laurent-sur-Manoire (1), Saint-Léon-sur-l'Isle (2), Saint-Martial-de-Valette (2), Saint-Martin-de-Gurson (1), Saint-Martin-de-Ribérac (1), Saint-Martin-le-Pin (1),

Saint-Méard-de-Gurçon (1), Saint-Médard-de-Mussidan (1), Saint-Michel-de-Montaigne (1), Saint-Michel-de-Villadeix (1), Saint-Nexans (2), Saint-Pancrace (2), Saint-Pardoux-et-Vielvic (1), Saint-Paul-de-Serre (1), Saint-Paul-la-Roche (1), Saint-Pierre-d'Eyraud (1), Saint-Pompont (1), Sainte-Radegonde (2), Saint-Rémy (1), Sainte-Sabine-Born (1), Saint-Sauveur (1), Saint-Sauveur-Lalande (2), Saint-Vivien (1), Sarliac-sur-l'Isle (1), Sigoulès (1), Sorges (2), Sourzac (2), Thénac (1), Tour-Blanche (La) (2), Trélissac (1), Valojoux (1), Vélignes (2), Verteillac (1), Veyrines-de-Vergt (2), Villefranche-de-Lonchat (1).

#### DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Commune de Châteaudun (1).

#### DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2004*

Commune d'Estancarbon.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à mars 2005*

Communes de Castelmaurou, Escalquens, Flourens, Layrac-sur-Tarn, Rouffiac-Tolosan, Saint-Marcel-Paulel, Saint-Orens-de-Gameville, Union (L'), Venerque.

#### DÉPARTEMENT DU GERS

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à mars 2005*

Communes de Condom, Pergain-Taillac, Sempesserre.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes de Condom, Pergain-Taillac, Sempesserre.

#### DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à mars 2005*

Communes d'Arbanats (1), Artigues-de-Lussac (Les) (2), Aubie-et-Espessas (2), Bassens (2), Beychac-et-Caillau (2), Blanquefort (3), Bordeaux (3), Bruges (3), Cadaujac (3), Camarsac (2), Camblanes-et-Meynac (3), Campugnan (2), Carignan-de-Bordeaux (3), Cars (2), Coimères (2), Coutras (2), Cubzac-les-Ponts (3), Doulezon (1), Escoussans (1), Eysines (3), Gajac (1), Isle-Saint-Georges (1), Jau-Dignac-et-Loirac (2), Brède (La) (4), Lande-de-Fronsac (La) (2), Landerrouat, Léognan (3), Liqueux (1), Macau (1), Marcenais (2), Martres (2), Mombrier (1), Pessac (3), Petit-Palais-et-Cornemps (1), Pian-Médoc (Le) (2), Plassac (1), Puisseguin (1), Réole (La) (3), Rions (2), Roaillan (3), Sadirac (3), Saint-Aubin-de-Médoc (2), Saint-Caprais-de-Blaye (1), Saint-Ciers-de-Canesse (2), Saint-Denis-de-Pile (1), Sainte-Eulalie (3), Saint-Félix-de-Foncaude (2), Saint-Médard-d'Eyrans (2), Saint-Médard-en-Jalles (3), Saint-Morillon (3), Saint-Palais, Saint-Selve (3), Salignac (2), Targon (2), Tayac (1), Tresses (3), Villegouge (2), Villenave-de-Rions (2), Villenave-d'Ornon (3).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes d'Arbanats (2), Artigues-près-Bordeaux (1), Artigues-de-Lussac (Les) (3), Arveyres (2), Aubiac (2), Aubie-et-Espessas (3), Baigneaux, Bassens (3), Bayas, Bayon-sur-Gironde (2), Bazas (3), Bégadan (2), Bègles (3), Bellebat (1), Belvès-de-Castillon (2), Berson (2), Berthez (1), Beychac-et-Caillau (3), Blanquefort (4), Blaye (2), Bonzac (2), Bordeaux (4), Bossugan (1), Bouliac (2), Bouscat (Le) (2), Bruges (4), Budos (2), Cadaujac (4), Camarsac (3), Camblanes-et-Meynac (4), Camiran (1), Campugnan (3), Canéjan (3), Cantois (1), Carbon-Blanc (2), Carignan-de-Bordeaux (4), Cars (3), Cartelègue (2), Castelnau-de-Médoc (2),

Cavignac (1), Cénac (3), Cenon (4), Cézac (2), Cissac-Médoc (2), Civrac-de-Blaye (2), Coimères (3), Coirac (1), Coutras (3), Créon (3), Cubzac-les-Ponts (4), Cudos (1), Daubèze (1), Doulezon (2), Eglisottes-et-Chalaires (Les) (1), Escoussans (2), Espiet (1), Etauliers (2), Eynesse (1), Eysines (4), Faleyras (1), Fargues-Saint-Hilaire (3), Floirac (2), Gajac (2), Gans (2), Gauriac (1), Gauriaguet (2), Gornac (2), Gradignan (3), Grayan-et-l'Hôpital (2), Guillos (1), Haillan (Le) (2), Hure (1), Illats (1), Isle-Saint-Georges (2), Jau-Dignac-et-Loirac (3), Labarde (2), Labescau (1), Brède (La) (3), Lagorce (2), Lande-de-Fronsac (La) (3), Landerrouat (2), Lapouyade (2), Latresne (2), Léognan (4), Lèves-et-Thoumeyragues (Les) (1), Ligeux (2), Lormont (4), Loubens (2), Lugaïnac (1), Lugon-et-l'Île-du-Carnay (1), Macau (2), Marcenais (3), Margueron (1), Marsas (1), Martignas-sur-Jalle (2), Martres (2), Mauriac (1), Mérignac (3), Mérignas (1) Mombrier (3), Montussan (3), Morizès (1), Mouillac (1), Moullets-et-Villemartin (1), Naujan-et-Postiac (1), Nérigean (1), Nizan (Le) (3), Noaillan (1), Pauillac (2), Peintures (Les) (2), Pessac (1), Petit-Palais-et-Cornemps (2), Pian-Médoc (Le) (3), Pineuilh (1), Plassac (3), Pompignac (3), Porchères (4), Puisseguin (2), Queyrac (1), Reignac (2), Réole (La) (4), Riocaud (1), Rions (3), Roaillan (4), Roquille (La) (1), Sadirac (4), Saint-André-de-Cubzac (2), Saint-André-et-Appelles (1), Saint-Antoine-sur-l'Isle (1), Saint-Aubin-de-Médoc (3), Saint-Brice (1), Saint-Caprais-de-Blaye (2), Saint-Christophe-de-Double (1), Saint-Ciers-d'Abzac (2), Saint-Ciers-de-Canesse (3), Saint-Ciers-sur-Gironde (2), Sainte-Colombe (2), Saint-Denis-de-Pile (2), Sainte-Eulalie (4), Saint-Félix-de-Foncaude (3), Saint-Ferme (2), Saint-Genès-de-Fronsac (2), Saint-Germain-du-Puch (2), Saint-Germain-de-la-Rivière (2), Saint-Girons-d'Aiguevives (2), Saint-Jean-d'Illac (2), Saint-Louis-de-Montferrand (2), Saint-Martial (1), Saint-Martin-Lacaussade (2), Saint-Martin-de-Laye (2), Saint-Martin-du-Bois (1), Saint-Médard-de-Guizières (2), Saint-Médard-d'Eyrans (3), Saint-Médard-en-Jalles (4), Saint-Michel-de-Lapujade (1), Saint-Morillon (4), Saint-Palais (2), Saint-Paul (2), Saint-Philippe-d'Aiguille (1), Saint-Pierre-de-Bat (2), Saint-Quentin-de-Baron (1), Saint-Romain-la-Virvée (1), Saint-Selve (4), Saint-Seurin-de-Cursac (1), Saint-Seurin-sur-l'Isle (3), Saint-Sulpice-et-Cameyrac (2), Saint-Vincent-de-Paul (2), Saint-Vivien-de-Blaye (2), Saint-Vivien-de-Monségur (2), Salignac (3), Sallebœuf (3), Samonac (2), Saucats (2), Sauveterre-de-Guyenne (1), Soulac-sur-Mer (2), Soussac (2), Taillan-Médoc (Le) (3), Taillecavat (1), Talence (3), Targon (3), Tarnès (1), Tauriac (2), Tayac (2), Tizac-de-Curton (1), Tresses (4), Valeyrac (3), Vérac (1), Vertheuil (2), Villegouge (3), Villenave-de-Rions (3), Villenave-d'Ornon (3), Yvrac (2).

#### DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à mars 2005*

Communes de Bassan (1), Lieuran-lès-Béziers (1), Montarnaud (1), Vendres (1).

#### DÉPARTEMENT DE L'INDRE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes de Chaillac (1), Tournon-Saint-Martin (1).

#### DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2004*

Commune de Chouzé-sur-Loire (1).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à mars 2005*

Commune de Beaulieu-lès-Loches (1), Beaumont-en-Véron (2), Chaveignes (2), Cormery (1), Courçay (2), Sainte-Catherine-de-Fierbois (2), Tour-Saint-Gelin (La) (1).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes d'Artannes-sur-Indre (1), Athée-sur-Cher (1), Avrillé-les-Ponceaux (1), Azay-le-Rideau (1), Azay-sur-Cher (1), Ballan-Miré (1), Beaulieu-lès-Loches (2), Beaumont-la-Ronce (1), Beaumont-en-Véron (3), Boulay (Le) (1), Celle-Guenand (La) (1), Cerelles (1), Chambray-lès-Tours (1), Chanceaux-sur-Choisille (1), Charentilly (1), Château-Renault (1), Chaveignes (3), Cheillé (1), Chinon (2), Cléré-les-Pins (1), Cormery (2), Courçay (2), Croix-en-Touraine (La) (1), Druye (1), Epeigné-sur-Dême (1), Evres-le-Moutier (1), Evres (1), Fondettes (1), Joué-lès-Tours (1), Larçay (1), Loches (2), Luynes (1), Manthelan (2), Marcilly-sur-Maulne (1), Mazières-de-Touraine (1), Membrolle-sur-Choisille (La) (1), Montbazou (1), Monts (1), Neuillé-Pont-Pierre (1), Neuvy-le-Roi (1), Petit-Pressigny (Le) (1), Preuilly-sur-Claise (2), Rochecorbon (1), Saché (1), Sainte-

Catherine-de-Fierbois (2), Saint-Etienne-de-Chigny (1), Saint-Roch (1), Savigné-sur-Lathan (1), Savigny-en-Véron (1), Savonnières (1), Semblançay (1), Sonzay (1), Sorigny (2), Tauxigny (2), Tour-Saint-Gelin (La) (2), Tours (1), Vallères (1), Veigné (1), Vou (1).

#### DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes d'Ambloy (1), Angé (1), Blois (1), Bonneveau (1), Bracieux (1), Chailles (1), Chambon-sur-Cisse (1), Chaumont-sur-Loire (1), Cheverny (1), Chouzy-sur-Cisse (1), Contres (1), Cormeray (1), Cour-Cheverny (1), Crouy-sur-Cosson (1), Crucheray (1), Faverolles-sur-Cher (1), Feings (1), Fontaines-en-Sologne (1), Fossé (1), Fougères-sur-Bièvre (1), Huisseau-en-Beauce (1), Josnes (1), Lancé (1), Mer (1), Molineuf (1), Montils (Les) (1), Mont-près-Chambord (1), Montrichard (1), Muides-sur-Loire (1), Naveil (1), Onzain (1), Ouchamps (1), Ouzouer-le-Marché (1), Plessis-Dorin (Le) (1), Saint-Amand-Longpré (1), Saint-Bohaire (1), Saint-Firmin-des-Prés (1), Saint-Gervais-la-Forêt (1), Saint-Sulpice-de-Pommeray (1), Sambin (1), Tour-en-Sologne (1), Vendôme (1), Villiersfaux (2).

#### DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Commune de Saint-Aignan-Grandlieu (1).

#### DÉPARTEMENT DU LOT

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes de Carnac-Rouffiac (1), Martel (1), Pinsac (1), Rampoux (1), Soturac (2).

#### DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à mars 2005*

Communes d'Agen, Agmé (2), Ambrus (2), Auradou (2), Bajamont, Bazens (2), Brax, Castelmoron-sur-Lot, Castelnau-de-Gratecambe, Castelnau-sur-Gupie, Cuzorn (2), Damazan (2), Dévillac, Fals, Ferrensac, Foulayronnes, Gontaud-de-Nogaret (2), Labretonie (2), Lacaussade (2), Lacépède (2), Laparade (2), Layrac, Madaillan, Marmande, Moirax, Moncaut, Monclar, Mongaillard (2), Montauriol (1), Montignac-de-Lauzun (2), Moustier (1), Nomdieu (2), Paulhiac, Penne-d'Agenais, Pompiey (2), Port-Sainte-Marie, Prayssas (2), Pujols, Rayet, Réaup-Lisse, Roquefort, Saint-Antoine-de-Ficalba (2), Saint-Astier (2), Saint-Barthélemy-d'Agenais, Saint-Colomb-de-Lauzun, Saint-Hilaire-de-Lusignan, Sainte-Livrade-sur-Lot, Sainte-Marthe (2), Saint-Pardoux-du-Breuil (1), Saint-Robert (2), Saint-Sardos (1), Sauvetat-de-Savères (La), Sauvetat-du-Dropt (La) (1), Savignac-de-Duras (2), Ségalas (2), Sos, Tombeboeuf, Tonneins, Verteuil-d'Agenais.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes d'Agen, Agmé (3), Agnac, Ambrus (3), Anzex, Armillac (1), Astaffort, Auradou (3), Bajamont, Bazens (3), Bias, Bournel (1), Brax, Calignac, Casseneuil, Casteljaloux, Castelmoron-sur-Lot, Castelnau-de-Gratecambe, Castelnau-sur-Gupie, Colayrac-Saint-Cirq, Cours (1), Cuzorn (3), Damazan (3), Dévillac, Fals, Ferrensac (2), Foulayronnes, Fréguimont (1), Fumel, Gontaud-de-Nogaret (3), Hauteffage-la-Tour (2), Labretonie (3), Lacaussade (3), Lacépède (3), Laparade (3), Laugnac, Lauzun (1), Lavergne, Layrac, Lusignan-Petit (2), Madaillan, Marmande, Mazières-Naresse (1), Moirax, Moncaut, Monclar, Mongaillard (3), Montagnac-sur-Lède (2), Montauriol (2), Monteton (1), Montignac-de-Lauzun (3), Moustier, Nérac (1), Nomdieu (3), Pailloles, Passage (Le) (2), Paulhiac, Penne-d'Agenais, Peyrière (1), Pompiey (3), Pont-du-Casse, Port-Sainte-Marie, Prayssas (3), Pujols, Rayet, Réaup-Lisse, Roquefort, Saint-Antoine-de-Ficalba (3), Saint-Astier (2), Saint-Barthélemy-d'Agenais, Saint-Colomb-de-Lauzun, Sainte-Colombe-en-Bruilhois, Saint-Hilaire-de-Lusignan, Saint-Jean-de-Duras, Sainte-Livrade-sur-Lot, Sainte-Marthe (3), Saint-Pardoux-du-Breuil (2), Saint-Robert (3), Saint-Sardos (2), Saint-Vite (1), Sauvetat-de-Savères (La), Sauvetat-du-Dropt (La) (2), Sauveterre-la-Lémance (1), Ségalas (3), Sembas (1), Sos, Tombeboeuf, Tonneins, Verteuil-d'Agenais, Villeneuve-sur-Lot, Virazeil (1).

## DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2004*

Communes de Bourgneuf-en-Mauges (1), Concourson-sur-Layon (2), Corné (2), Coudray-Macouard (Le) (2), Denée (2), Longué-Jumelles (2), Martigné-Briand (2), Mazé (1), Melay (1), Montreuil-Bellay (2), Notre-Dame-d'Allençon (2), Nueil-sur-Layon (2), Rosiers-sur-Loire (Les) (2), Saint-Lambert-du-Lattay (1), Saint-Saturnin-sur-Loire (2), Saint-Sulpice (2), Saulgé-l'Hôpital (1), Savennières (1), Varrains (1), Vernantes (2), Vivy (2).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à mars 2005*

Communes de Bourgneuf-en-Mauges (2), Coudray-Macouard (Le) (3), Denée (3), Denezé-sous-Doué (1), Louresse-Rochemenier (2), Martigné-Briand (3), Mazé (2), Montreuil-Bellay (3), Mozé-sur-Louet (2), Nueil-sur-Layon (3), Rosiers-sur-Loire (Les) (3), Saint-Georges-sur-Layon (2), Saint-Martin-de-la-Place, Saulgé-l'Hôpital (2), Varrains (2), Vernantes (3).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes d'Alleuds (Les) (1), Avrillé (2), Baracé (2), Bauné (1), Beaucouzé (2), Beaufort-en-Vallée (21), Blaison-Gohier (1), Bohalle (La) (2), Botz-en-Mauges (1), Bourgneuf-en-Mauges (3), Brain-sur-l'Authion (2), Brissac-Quincé (3), Champigné (1), Chanteloup-les-Bois (1), Chaumont-d'Anjou (1), Cholet (1), Cizay-la-Madeleine (1), Contigné (2), Corné (2), Cornillé-les-Caves (1), Cornuaille (La) (1), Corzé (1), Coudray-Macouard (Le) (3), Denée (4), Denezé-sous-Doué (2), Doué-la-Fontaine (2), Ecuillé (1), FUILLET (Le) (1), Gée (1), Genneteil (1), Grez-Neuville (1), Longué-Jumelles (2), Louresse-Rochemenier (3), Marcé (1), Mazé (2), Meigné-le-Vicomte (1), Melay (1), Ménétré (La) (2), Montigné-lès-Rairies (2), Montreuil-Bellay (4), Morannes (2), Mozé-sur-Louet (3), Noyant (1), Nueil-sur-Layon (4), Parçay-les-Pins (1), Pellouailles-les-Vignes (2), Plessis-Grammoire (Le) (2), Ponts-de-Cé (Les) (1), Rosiers-sur-Loire (Les) (4), Saint-Clément-de-la-Place (2), Saint-Georges-sur-Layon (4), Saint-Lambert-la-Potherie (2), Saint-Macaire-du-Bois (1), Saint-Martin-de-la-Place (2), Saint-Martin-du-Fouilloux (2), Saint-Paul-du-Bois (1), Saint-Quentin-lès-Beaurepaire (2), Saint-Rémy-la-Varenne (1), Saint-Saturnin-sur-Loire (2), Sarrigné (1), Saulgé-l'Hôpital (3), Savennières (1), Seiches-sur-le-Loir, Soucelles (2), Soulaire-et-Bourg (2), Tancoigné (1), Tiercé (2), Trélazé (2), Varrains (3), Vauchrétien (2), Verchers-sur-Layon (Les) (1), Vernantes (4), Vieil-Baugé (Le) (1), Villevêque (2), Vivy (3).

## DÉPARTEMENT DE L'OISE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Commune de Francières (1).

## DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes de Bassussarry (2), Bidart (2), Ciboure (2), Hasparren (2), Saint-Jean-de-Luz (3), Urt (2).

## DÉPARTEMENT DU RHÔNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes de Dardilly (1), Ecully (1), Fleurieu-sur-Saône (1).

## DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes d'Aigné (1), Allonnes (1), Arthezé (1), Aubigné-Racan (1), Avesse (1), Bazouges-sur-le-Loir (1), Bessé-sur-Braye (1), Bousse (1), Brette-les-Pins (1), Challes (1), Chapelle-d'Aligné (La) (1), Chapelle-Saint-Aubin (La) (2), Chenu (1), Conflans-sur-Anille (1), Degré (1), Dollon (1), Duneau (1), Ecorpain (1), Fercé-sur-



Sarthe (2), Guécélard (1), Joué-l'Abbé (1), Lamnay (1), Louailles (1), Luché-Pringé (2), Malicorne-sur-Sarthe (1), Mans (Le) (2), Mansigné (2), Mareil-en-Champagne (1), Mayet (1), Neuville-sur-Sarthe (1), Parigné-le-Pôlin (2), Notre-Dame-du-Pé (1), Précigné (2), Pruillé-le-Chétif (2), Sablé-sur-Sarthe (2), Saint-Corneille (1), Saint-Georges-du-Bois (2), Saint-Germain-d'Arcé (1), Sainte-Jamme-sur-Sarthe (1), Saint-Michel-de-Chavaignes (1), Savigné-sous-le-Lude (1), Semur-en-Vallon (1), Sillé-le-Philippe (1), Souvigné-sur-Sarthe (1), Tassé (1), Trangé (1), Tresson (1), Yvré-l'Evêque (2).

#### DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à mars 2005*

Communes de Brie-Comte-Robert (2), Condé-Sainte-Libiaire (2), Crégy-lès-Meaux (2), Esbly (2), Lagny-sur-Marne (2), Montévrain (2), Montry (2), Mortcerf (2), Ozoir-la-Ferrière (2), Saint-Thibault-des-Vignes (2), Servon (2), Villemareuil (2).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes de Brie-Comte-Robert (3), Condé-Sainte-Libiaire (3), Courtry (2), Crégy-lès-Meaux (3), Dampmart (2), Esbly (3), Lagny-sur-Marne (3), Montévrain (3), Montry (3), Mortcerf (3), Ozoir-la-Ferrière (3), Saint-Thibault-des-Vignes (3), Servon (3), Villemareuil (3).

#### DÉPARTEMENT DES YVELINES

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à mars 2004*

Communes de Buchelay (1), Hardricourt (1), Lainville-en-Vexin (1), Saint-Germain-en-Laye (1).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2004*

Communes de Buchelay (2), Hardricourt (2), Lainville-en-Vexin (2), Saint-Germain-en-Laye (2).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à mars 2005*

Communes de Buchelay (3), Chanteloup-les-Vignes (1), Chatou (1), Clayes-sous-Bois (Les) (2), Etang-la-Ville (L') (2), Fourqueux (2), Hardricourt (3), Juziers (1), Loges-en-Josas (Les) (2), Louveciennes (2), Noisy-le-Roi (2), Trappes (2), Vernouillet (1), Voisins-le-Bretonneux (2).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes de Buc (2), Buchelay (4), Chanteloup-les-Vignes (2), Chatou (2), Clayes-sous-Bois (Les) (3), Etang-la-Ville (L') (3), Fourqueux (3), Hardricourt (4), Juziers (2), Loges-en-Josas (Les) (3), Louveciennes (3), Magny-les-Hameaux (2), Noisy-le-Roi (3), Trappes (3), Vernouillet (2), Voisins-le-Bretonneux (3).

#### DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2004*

Communes de Genneton (2), Missé (2), Saint-Jean-de-Thouars (2), Saint-Martin-de-Sanzay (2).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à mars 2005*

Communes d'Airvault (2), Aubigny (1), Epannes (2), Missé (2), Saint-Hilaire-la-Palud (2), Saint-Jean-de-Thouars (2), Saint-Martin-de-Sanzay (2), Saint-Pompain (1), Sainte-Radegonde (2), Sansais (2), Tessonnière (2).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes d'Aiffres (2), Aigonnay (2), Airvault (3), Allonne (1), Ardin (1), Argenton-l'Eglise (2), Assais-

les-Jumeaux (2), Aubigny (2), Azay-le-Brûlé (2), Beaulieu-sous-Parthenay (1), Béceleuf (1), Bessines (2), Boissière-en-Gâtine (La) (1), Boussais (1), Crèche (La) (1), Bressuire (1), Brion-près-Thouet (1), Brioux-sur-Boutonne (1), Brûlain, Caunay, Cersay (1), Chapelle-Saint-Laurent (La) (1), Chapelle-Thireuil (La) (1), Chauray (2), Chef-Boutonne (1), Cherveux (1), Clavé (1), Coulon (2), Coutières (1), Échiré (2), Epannes (3), Etusson, Exireuil (2), Fénerly (1), Ferrière-en-Parthenay (La) (2), Fors (2), Frontenay-Rohan-Rohan (2), Germond-Rouvre (2), Lageon (1), Lezay (1), Louzy (2), Luché-sur-Brioux (1), Magné (2), Marigny (2), Mauzé-Thouarsais (2), Ménigoute (2), Missé (3), Nanteuil (2), Niort (2), Oroux (1), Pamproux (2), Prahecq (2), Prailles (1), Reffannes (2), Saint-Aubin-le-Cloud (1), Sainte-Eanne (1), Saint-Gelais (2), Saint-Généroux (2), Saint-Hilaire-la-Palud (3), Saint-Jean-de-Thouars (3), Saint-Léger-de-Montbrun (2), Saint-Lin (1), Saint-Maixent-l'École (2), Saint-Martin-de-Bernegoue (2), Saint-Martin-de-Sanzay (3), Saint-Médard (1), Saint-Pompain (2), Sainte-Radegonde (3), Saint-Rémy (2), Saint-Romans-des-Champs (2), Saint-Symphorien (2), Saint-Varent (2), Saivres (2), Sansais (3), Secondigny (1), Souvigné (2), Tessonnrière (3), Thénezay (2), Thorigné (1), Thouars (2), Vançais (1), Vanneau-Irleau (Le) (2), Vasles (2), Verruyes (1), Villiers-en-Plaine (1), Vitré (1), Vouhé (1).

#### DÉPARTEMENT DU TARN

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à mars 2005*

Communes d'Aussac (2), Cadalen (2), Lamillarié (3), Lasgrais (2), Magrin (2), Montans (3), Montgey (2), Orban (2), Parisot (2), Réalmont (2), Saint-Genest-de-Contest (2), Saint-Germain-des-Prés (3), Saint-Sulpice (5), Saliès (3), Valence-d'Albigeois (2).

#### DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à mars 2005*

Communes de Caussade, Donzac, Montaigu-de-Quercy, Saint-Amans-du-Pech, Saint-Beauzeil, Varen.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes de Donzac, Moissac, Montaigu-de-Quercy, Saint-Amans-du-Pech, Saint-Beauzeil.

#### DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à mars 2005*

Communes d'Hermenault (L') (2), Magnils-Reigniers (Les), Montreuil (2), Poiré-sur-Velluire (Le) (2), Sainte-Radegonde-des-Noyers (2).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes d'Aubigny (1), Beauvoir-sur-Mer (1), Bernard (Le) (2), Bouin (1), Caillère-Saint-Hilaire (La) (1), Chaillé-les-Marais (2), Challans (1), Champagné-les-Marais (2), Chasnais (1), Château-d'Olonne (1), Damvix (2), Fontenay-le-Comte (2), Foussais-Payré (1), Grues (2), Gué-de-Velluire (Le) (2), Guérinière (La) (1), Hermenault (L') (2), Magnils-Reigniers (Les) (2), Marsais-Sainte-Radegonde (1), Mazeau (Le) (2), Montreuil (2), Nalliers (2), Notre-Dame-de-Monts (1), Olonne-sur-Mer (1), Perrier (Le) (1), Pissotte (2), Poiré-sur-Velluire (Le) (2), Saint-Benoist-sur-Mer (2), Saint-Denis-du-Payré (2), Sainte-Gemme-la-Plaine (1), Sainte-Hermine (2), Saint-Hilaire-de-Riez (1), Saint-Prouant (1), Sainte-Radegonde-des-Noyers (2), Sallertaine (1), Soullans (1), Talmont-Saint-Hilaire (2), Thouarsais-Bouildroux (1), Triaize (2), Vouillé-les-Marais (1).

#### DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à mars 2005*

Communes de Bellefonds (1), Berthegon (1), Béruges (2), Biard (1), Châtellerault (3), Cissé (3), Colombiers (2), Coussay (1), Ferrière-Airoux (La) (2), Fontaine-le-Comte (2), Leigné-les-Bois (2), Mignaloux-Beauvoir (3), Montamisé (4), Montreuil-Bonnin (2), Naintré (2), Paizay-le-Sec (1), Poitiers (2), Roches-Prémarie-Andillé (2), Saint-Gervais-les-Trois-Clochers (1), Saint-Laon (1), Saint-Pierre-de-Maillé (1), Saint-Sauveur (2), Smarves (2), Tercé (2), Trois-Moutiers (Les) (1).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes de Bellefonds (2), Benassay (2), Berthegon (2), Béruges (3), Biard (3), Bignoux (2), Bonnes (2), Bonneuil-Matours (2), Boursesse (2), Bussière (La) (1), Buxerolles (2), Celle-Lévescault (1), Chalandray (2), Champagné-Saint-Hilaire (2), Chapelle-Bâton (La) (1), Chapelle-Montreuil (La) (2), Chapelle-Moulière (La) (1), Chapelle-Viviers (2), Charroux (2), Chasseneuil-du-Poitou (2), Château-Garnier (2), Châtellerault (3), Chauvigny (2), Cheneché (1), Chouppes (2), Cissé (4), Colombiers (3), Coussay (2), Croutelle (2), Dangé-Saint-Romain (2), Fleuré (2), Fontaine-le-Comte (3), Joussé (2), Lathus-Saint-Rémy (2), Latillé (2), Lavausseau (2), Leigné-les-Bois (3), Ligugé (2), Loudun (1), Lusignan (1), Marigny-Brizay (2), Marigny-Chemereau (1), Martaizé (1), Maulay (1), Mauprévoir (2), Mignaloux-Beauvoir (4), Mirebeau (2), Moncontour (2), Montamisé (5), Monthoiron (2), Montreuil-Bonnin (3), Naintré (3), Nieuil-l'Espoir (2), Ormes (Les) (2), Paizay-le-Sec (2), Payroux (2), Poitiers (3), Roche-Posay (La) (2), Roches-Prémarie-Andillé (3), Rouillé (2), Saint-Georges-lès-Baillargeaux (2), Saint-Gervais-les-Trois-Clochers (2), Saint-Jean-de-Sauves (3), Saint-Julien-l'Ars (2), Saint-Laon (2), Saint-Martin-l'Ars (2), Saint-Maurice-la-Clouère (2), Saint-Pierre-de-Maillé (2), Saint-Romain (2), Saint-Sauveur (2), Saires (2), Savigné (1), Savigny-Lévescault (2), Scorbé-Clairvaux (2), Sillars (2), Smarves (3), Tercé (3), Thurageau (2), Thuré (2), Trois-Moutiers (Les) (2), Usson-du-Poitou (2), Varennes (3), Vaux (2), Vaux-sur-Vienne (1), Vernon (2), Verrue (1), Vouneuil-sur-Vienne (2).

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à mars 2005*

Communes de Champlan (4), Draveil (3), Gif-sur-Yvette (2), Montgeron (2), Vigneux-sur-Seine (2).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes de Brunoy (2), Champlan (5), Draveil (4), Gif-sur-Yvette (3), Massy (2), Montgeron (3), Vauhallan (1), Vigneux-sur-Seine (3).

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à mars 2005*

Communes d'Antony (2), Bagneux (2), Bourg-la-Reine (2), Chaville (2), Meudon (2).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes d'Antony (3), Bagneux (3), Bourg-la-Reine (3), Chaville (3), Meudon (3), Sceaux (2).

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à mars 2005*

Commune de Boissy-Saint-Léger (2).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes de Boissy-Saint-Léger (3), Bry-sur-Marne (2), Fontenay-sous-Bois (2), Marolles-en-Brie (2), Noisieu (2), Plessis-Tréville (Le) (2).

DÉPARTEMENT DU VAL-D'OISE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à mars 2005*

Commune d'Ermont (1).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes d'Ermont (2), Frémécourt (1).

## A N N E X E II

**Communes non reconnues en état de catastrophe naturelle**

## DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2004*

Commune de Monétay-sur-Allier.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2005*

Commune de Monétay-sur-Allier.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de mai à octobre 2005*

Commune de Lusigny.

## DÉPARTEMENT DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2004*

Communes de Barles, Moustiers-Sainte-Marie.

## DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2004*

Commune d'Orpierre.

## DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2004*

Commune de Sainte-Agnès.

## DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2004*

Commune de Meysse.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juin à décembre 2004*

Commune d'Uzer.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Commune de Sainte-Eulalie.

## DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2004*

Commune de Monesple.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2004*

Communes de Foix, Lézat-sur-Lèze, Mas-d'Azil (Le), Sieuras.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de septembre à septembre 2004*

Commune de Montaut.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2005*

Commune de Monesple.

#### DÉPARTEMENT DE L'AUDE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2004*

Commune de Cuxac-d'Aude.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Commune de Conilhac-de-la-Montagne.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de juin à septembre 2005*

Commune de Villegly.

#### DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de janvier à septembre 2004*

Commune de Lédergues.

#### DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2004*

Commune d'Arles.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de juin à septembre 2004*

Commune de Rousset.

#### DÉPARTEMENT DU CALVADOS

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de janvier à septembre 2005*

Commune de Saint-Vigor-le-Grand.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de septembre à octobre 2005*

Commune de Saint-Pierre-des-Ifs.

## DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2004*

Communes de Bardenac, Magnac-Lavalette-Villars, Ruffec, Villefagnan.

## DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2004*

Communes d'Ile-d'Aix, Arces, Avy, Bords, Bourcefranc-le-Chapus, Breuil-la-Réorte, Brizambourg, Bussac-sur-Charente, Bussac-Forêt, Cercoux, Champdolent, Chapelle-des-Pots (La), Château-d'Oléron (Le), Chaunac, Ciré-d'Aunis, Clérac, Clion, Courcelles, Cravans, Echillais, Epargnes, Etaules, Expiremont, Fontcouverte, Genouillé, Gibourne, Grève-sur-Mignon (La), Gripperie-Saint-Symphorien (La), Haimps, Léoville, Macqueville, Mathes (Les), Mérignac, Meschers-sur-Gironde, Messac, Moëze, Montlieu-la-Garde, Orignolles, Pin (Le), Puyrolland, Réaux, Rochelle (La), Rouffignac, Royan, Saint-André-de-Lidon, Saint-Augustin, Saint-Dizant-du-Gua, Saint-Georges-des-Coteaux, Saint-Germain-de-Lusignan, Saint-Jean-de-Liversay, Saint-Martin-d'Ary, Saint-Pierre-du-Palais, Saint-Simon-de-Bordes, Saint-Thomas-de-Conac, Saint-Vaize, Salignac-sur-Charente, Semoussac, Ternant, Torxé, Tremblade (La), Vibrac, Villexavier.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à septembre 2004*

Communes d'Angliers, Archiac, Aytré, Boisredon, Fontenet, Louzignac, Plassay, Pons, Saint-Georges-d'Oléron, Saint-Sulpice-de-Royan, Trizay, Grand-Village-Plage (Le).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à décembre 2004*

Commune de Chérac.

## DÉPARTEMENT DU CHER

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2004*

Communes de Berry-Bouy, Bourges, Brinay, Chalivoy-Milon, Foëcy, Givardon, Graçay, Grouette (La), Guerche-sur-l'Aubois (La), Massay, Méreau, Méry-sur-Cher, Neuilly-en-Dun, Neuvy-sur-Barangeon, Thénieux, Venesmes, Vierzon.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de septembre à décembre 2004*

Commune de Thou.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2005*

Communes de Berry-Bouy, Bourges, Foëcy, Graçay, Grouette (La), Massay, Méry-sur-Cher, Neuilly-en-Dun, Thou, Venesmes.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à octobre 2005*

Commune de Neuvy-sur-Barangeon.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à septembre 2005*

Communes de Brinay, Méreau.

## DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols d'août à décembre 2005*

Commune de Saint-Bonnet-la-Rivière.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Commune de Voutezac.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juin à novembre 2005*

Commune de Louignac.

#### DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2005*

Commune de Combertault.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à décembre 2005*

Commune de Trouhaut.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes de Semur-en-Auxois, Vonges.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de mai à octobre 2005*

Commune de Tart-le-Bas.

#### DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols d'avril à septembre 2005*

Commune de Châtres.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2005*

Communes de Lanouaille, Saint-Martial-d'Albarède, Thenon.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à décembre 2005*

Commune d'Anlhiac.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes d'Ajat, Azerat, Bars, Granges-d'Ans, Lardin-Saint-Lazare (Le), Saint-Cyr-les-Champagnes.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juin à octobre 2005*

Commune de Terrasson-Lavilledieu.

#### DÉPARTEMENT DE L'EURE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à juin 2004*

Commune de Saint-Aubin-sur-Gaillon.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Commune d'Evreux.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juin à décembre 2005*

Commune de Saint-Sébastien-de-Morsent.

#### DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2004*

Commune de Levainville.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2005*

Commune de Levainville.

#### DÉPARTEMENT DU GARD

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de novembre à décembre 2004*

Commune de Rousson.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols d'avril à septembre 2005*

Communes de Ribaute-les-Tavernes, Saint-Hippolyte-de-Caton.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2005*

Communes de Caveirac, Nages-et-Solorgues.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à septembre 2005*

Communes de Rousson, Sainte-Anastasie, Saint-Quentin-la-Poterie.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes de Brouzet-lès-Quissac, Clarensac, Saint-Chaptes, Saint-Côme-et-Maruéjols, Saint-Hilaire-de-Brethmas.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juin à septembre 2005*

Commune d'Alès.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de mai à septembre 2005*

Commune de Langlade.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols d'octobre à décembre 2005*

Commune de Calvisson.

#### DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à août 2004*

Commune de Villaudric.



*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2004*

Communes d'Aignes, Ayguesvives, Beaumont-sur-Lèze, Belleserre, Bouloc, Cabanac-Séguenville, Castagnède, Castelmaurou, Caubiac, Escalquens, Figarol, Fonbeuzard, Labastide-Saint-Sernin, Lagraulet-Saint-Nicolas, Layrac-sur-Tarn, Mauvaisin, Mérenvielle, Montberon, Pechbonnieu, Rieumajou, Saint-Loup-Cammas, Saint-Orens-de-Gameville, Villariès.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à septembre 2004*

Communes de Barbazan, Castelginest, Chein-Dessus, Portet-sur-Garonne, Vaux.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juin à octobre 2004*

Communes d'Auriac-sur-Vendinelle, Montesquieu-Volvestre.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols d'octobre à décembre 2004*

Communes de Cabanac-Cazaux, Flourens.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols d'avril à décembre 2005*

Commune de Tournefeuille.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2005*

Communes d'Aignes, Bouloc, Castagnède, Figarol, Mauvaisin, Mérenvielle.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à octobre 2005*

Commune de Saint-Loup-Cammas.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à septembre 2005*

Commune de Pechbonnieu.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à décembre 2005*

Commune de Fronton.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes de Grenade, Toulouse.

## DÉPARTEMENT DU GERS

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2004*

Communes d'Arblade-le-Bas, Aubiet, Aurensan, Bernède, Betplan, Cassaigne, Castéron, Caupenne-d'Armagnac, Clermont-Pouyguillès, Eauze, Goux, Isle-Jourdain (L'), Juillac, Lagraulet-du-Gers, Lalanne-Arqué, Lamothe-Goas, Larressingle, Lauraët, Luppé-Violles, Manas-Bastanous, Maulichères, Mauroux, Miélan, Monclar, Montamat, Montesquiou, Montestruc-sur-Gers, Nogaro, Pavie, Perchède, Pergain-Taillac, Pessan, Réans, Riscle, Sabazan, Sainte-Aurence-Cazaux, Sainte-Christie-d'Armagnac, Saint-Lary, Séremputy, Tachaires, Tournan, Tudelle, Vergoignan, Vic-Fezensac, Villecomtal-sur-Arros.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à septembre 2004*

Communes de Larée, Saint-Martin-de-Goyne.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juin à septembre 2004*

Commune de Fleurance.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2005*

Communes de Cabas-Loumassès, Campagne-d'Armagnac, Castelnau-d'Auzan, Caupenne-d'Armagnac, Encausse, Gimont, Homps, Houga (Le), Isle-Jourdain (L'), Juillac, Lelin-Lapujolle, Lias, Lombez, Marsan, Mauroux, Miélan, Monclar-sur-Losse, Panjas, Pavie, Réans, Saint-Ost, Saint-Sauvy, Savignac-Mona, Vic-Fezensac.

#### DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols d'avril à décembre 2004*

Commune de Brède (La).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de décembre à décembre 2004*

Commune de Canéjan.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2004*

Communes d'Eysines, Pian-Médoc (Le), Saint-Félix-de-Foncaude, Soussac, Villenave-de-Rions.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à septembre 2004*

Commune de Fargues-Saint-Hilaire.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à décembre 2004*

Commune de Mérignac.

#### DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2004*

Commune de Vailhauquès.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de novembre à décembre 2004*

Commune de Bassan.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2005*

Commune de Lavérune.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à septembre 2005*

Commune de Vailhauquès.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à décembre 2005*

Commune de Prades-le-Lez.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Commune de Villeneuve-lès-Maguelone.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juin à octobre 2005*

Commune de Juvignac.

#### DÉPARTEMENT DE L'INDRE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2005*

Communes de Dun-le-Poëlier, Saint-Christophe-en-Bazelle, Sembleçay, Verneuil-sur-Igneraie.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à octobre 2005*

Commune de Neuillay-les-Bois.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Commune de Montierchaume.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juin à octobre 2005*

Commune de Menetou-sur-Nahon.

#### DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols d'avril à décembre 2004*

Commune de Neuillé-Pont-Pierre.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2004*

Communes de Bournan, Luynes, Marray, Montreuil-en-Touraine.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à septembre 2004*

Communes de Chapelle-Blanche-Saint-Martin (La), Descartes, Saint-Branches, Saint-Senoch, Semblançay.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à décembre 2004*

Commune de Cheillé.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols d'octobre à décembre 2004*

Commune de Veigné.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2005*

Commune de Beaumont-Village.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à décembre 2005*

Commune de Nouans-les-Fontaines.

#### DÉPARTEMENT DES LANDES

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à août 2004*

Communes d'Arue, Coudures, Yzosse.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2004*

Communes de Brocas, Castandet, Eyres-Moncube, Hontanx, Payros- Cazautets, Saint-Pierre-du-Mont.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à septembre 2004*

Communes de Labastide-Chalosse, Labastide-d'Armagnac, Maurrin, Mugron, Parleboscq.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à décembre 2004*

Communes de Saint-Geours-d'Auribat, Saint-Julien-d'Armagnac

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juin à décembre 2004*

Commune de Baigts.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juin à octobre 2004*

Commune de Gaujacq.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2005*

Communes d'Arue, Cazères-sur-l'Adour, Maurrin, Payros-Cazautets.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à septembre 2005*

Commune de Hontanx.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à décembre 2005*

Commune de Doazit.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes de Bourdalat, Castandet, Parleboscq.

#### DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de février à décembre 2004*

Commune de Meusnes.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2004*

Communes de Chambon-sur-Cisse, Crouy-sur-Cosson, Lancé, Sambin.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à septembre 2004*

Communes de Bonneveau, Saint-Firmin-des-Prés.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols d'avril à décembre 2005*

Commune de Choussy.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2005*

Communes de Nouan-le-Fuzelier, Pruniers-en-Sologne.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à novembre 2005*

Commune de Meusnes.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à décembre 2005*

Commune de Romorantin-Lanthenay.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes de Châtillon-sur-Cher, Dhuizon, Montrieux-en-Sologne, Noyers-sur-Cher.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de mai à septembre 2005*

Commune de Saint-Romain-sur-Cher.

#### DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Commune de Saint-Germain-Laprade.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juin à août 2005*

Commune d'Arsac-en-Velay.

#### DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes de Mesquer, Saint-Nazaire.

#### DÉPARTEMENT DU LOIRET

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols d'août à décembre 2005*

Commune d'Huisseau-sur-Mauves.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2005*

Communes de Bouzy-la-Forêt, Chevillon-sur-Huillard, Ingré, Jouy-le-Potier, Laas, Ouzouer-sur-Trézée, Saint-Michel.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à décembre 2005*

Communes d'Orléans, Saint-Jean-de-la-Ruelle.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes de Chanteau, Neuville-sur-Essonne (La), Noyers, Olivet.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juin à août 2005*

Commune de Meung-sur-Loire.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de mai à septembre 2005*

Commune d'Aillant-sur-Milleron.

#### DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols d'avril à novembre 2004*

Commune de Lusignan-Petit.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à août 2004*

Commune de Bon-Encontre.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2004*

Communes d'Agen, Allez-et-Cazeneuve, Ambrus, Andiran, Auradou, Bazens, Beaupuy, Boé, Brax, Castelnaud-de-Gratecambe, Castillonnès, Croix-Blanche (La), Cuzorn, Damazan, Dévillac, Douzains, Ferrensac, Gontaud-de-Nogaret, Lacépède, Lalandusse, Laparade, Layrac, Monbalen, Moncaut, Monclar, Mongaillard, Montauriol, Montesquieu, Montignac-de-Lauzun, Moustier, Nomdieu, Paulhiac, Penne-d'Agenais, Pompiéy, Port-Sainte-Marie, Pujols, Roquefort, Saint-Antoine-de-Ficalba, Saint-Aubin, Sainte-Bazeille, Saint-Colomb-de-Lauzun, Sainte-Colombe-en-Bruilhois, Sainte-Marthe, Saint-Pardoux-du-Breuil, Saint-Robert, Saint-Sardos, Saint-Sauveur-de-Meilhan, Sauvetat-de-Savères (La), Sauvetat-du-Dropt (La), Savignac-de-Duras, Ségalas, Sérignac-Péboudou, Seyches, Sos, Tombebœuf, Verteuil-d'Agenais.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à novembre 2004*

Commune de Montpezat.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à octobre 2004*

Commune de Nicole.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à septembre 2004*

Commune de Bruch.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juin à décembre 2004*

Commune de Saint-Barthélemy-d'Agenais.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juin à septembre 2004*

Commune d'Agnac.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de mai à décembre 2004*

Commune de Sainte-Livrade-sur-Lot.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de mars à décembre 2004*

Commune de Rayet.

#### DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols d'avril à décembre 2004*

Commune de Saint-Lambert-la-Potherie.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2004*

Communes de Angers, Avrillé, Baracé, Bauné, Cholet, Corzé, Ecuillé, Feneu, Montigné-lès-Rairies, Parçay-les-Pins, Saint-Clément-de-la-Place, Saint-Martin-du-Fouilloux, Saint-Quentin-lès-Beaurepaire, Sarrigné, Seiches-sur-le-Loir, Tiercé, Vieil-Baugé (Le).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à septembre 2004*

Communes de Bécon-les-Granits, Saint-Sylvain-d'Anjou, Soulaire-et-Bourg.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à décembre 2004*

Communes de Briollay, Chaumont-d'Anjou, Pellouailles-les-Vignes.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juin à décembre 2004*

Commune de Brain-sur-l'Authion.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de septembre à décembre 2004*

Communes de Contigné, Thorigné-d'Anjou.

#### DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols d'août à décembre 2005*

Commune de Seichamps.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2005*

Commune de Haraucourt.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à août 2005*

Commune de Tomblaine.

#### DÉPARTEMENT DE LA MEUSE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols d'août à décembre 2005*

Commune de Thillot.

## DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols d'avril à juin 2005*

Commune de Metz.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de février à octobre 2005*

Commune de Plesnois.

## DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2004*

Commune de Celle-sur-Loire (La).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2005*

Commune de Celle-sur-Loire (La).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à août 2005*

Commune de Dampierre-sous-Bouhy.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Commune de Fleury-sur-Loire.

## DÉPARTEMENT DU NORD

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2005*

Commune de Douai.

## DÉPARTEMENT DE L'OISE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2004*

Commune de Breuil-le-Vert.

## DÉPARTEMENT DE L'ORNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à août 2005*

Commune de Rouge (La).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de septembre à décembre 2005*

Commune de Moulicent.

## DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2004*

Communes de Hasparren, Vielleségure.



*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2005*

Communes de Castagnède, Labastide-Villefranche, Vielleségure.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à septembre 2005*

Communes de Lagor, Mourenx.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à décembre 2005*

Communes de Bérenx, Gan, Salies-de-Béarn.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes d'Aubertin, Bournos, Burosse-Mendousse, Estialescq, Lasseube, Mesplède, Monein, Nousty, Orthez, Saint-Faust, Saint-Jean-Poudge, Sauveterre-de-Béarn, Séby, Serres-Sainte-Marie.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de mars à septembre 2005*

Commune de Laroin.

#### DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2005*

Communes de Larroque, Lombrès.

#### DÉPARTEMENT DU RHÔNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols d'avril à décembre 2005*

Commune de Limas.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à septembre 2005*

Commune de Saint-Germain-sur-l'Arbresle.

#### DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à octobre 2005*

Commune de Saint-Loup-Géanges.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes de Chagny, Charnay-lès-Mâcon, Crêches-sur-Saône.

#### DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols d'avril à septembre 2005*

Commune de Melleray.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2005*

Communes de Bosse (La), Courcemont, Fresnay-sur-Sarthe, Saint-Christophe-du-Jambet, Théligny, Villaines-la-Gonais.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes de Cherré, Chevain (Le), Dehault, Nogent-le-Bernard, Saint-Pierre-des-Ormes, Saint-Rémy-des-Monts, Sceaux-sur-Huisne, Vivoin.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juin à septembre 2005*

Communes de Champfleury, Chapelle-du-Bois (La), Maresché, Ségrie.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols d'août à septembre 2005*

Commune de Saint-Martin-des-Champs.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2005*

Commune de Beaumont-du-Gâtinais, Evry-Grégy-sur-Yerre.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Commune de Vert-Saint-Denis.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juin à septembre 2005*

Commune de Beton-Bazoches.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de mai à octobre 2005*

Commune de Beauheil.

DÉPARTEMENT DES YVELINES

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2004*

Communes de Bazemont, Flexanville, Hermeray, Loges-en-Josas (Les), Longnes, Louveciennes, Septeuil.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2005*

Communes d'Arnouville-lès-Mantes, Boissy-sans-Avoir, Bréval, Flexanville, Hermeray, Lévis-Saint-Nom, Longnes, Neauphle-le-Château, Neauphlette, Septeuil, Verrière (La).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Communes d'Auteuil, Condé-sur-Vesgre, Epône.

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2004*

Communes de Fénerly, Fors, Saint-Léger-de-la-Martinière, Saint-Romans-des-Champs, Saivres, Vouhé.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à septembre 2004*

Communes de Melle, Saint-Georges-de-Noisné.

## DÉPARTEMENT DU TARN

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de décembre à décembre 2004*

Commune de Saliès.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2004*

Communes d'Aussac, Cadalen, Graulhet, Lamillarié, Lautrec, Magrin, Marssac-sur-Tarn, Montans, Orban, Parisot, Rabastens, Réalmont, Saint-Genest-de-Contest, Saint-Germain-des-Prés, Saïx, Saussenac.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de janvier à septembre 2004*

Commune de Saint-Sulpice.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de juillet à décembre 2004*

Commune de Montgey.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de juin à décembre 2004*

Commune de Valence-d'Albigeois.

## DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2005*

Communes de Castelsarrasin, Lavit, Montauban, Réalville.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Commune de Bouillac.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de juin à décembre 2005*

Commune de Montalzat.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de juin à octobre 2005*

Communes de Saint-Etienne-de-Tulmont, Vazerac.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de juin à septembre 2005*

Commune de Génébrières.

## DÉPARTEMENT DU VAR

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de janvier à février 2005*

Commune de Régusse.

## DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2004*

Communes de Beauvoir-sur-Mer, Boissière-des-Landes (La), Boufféré, Château-d'Olonne, Cugand, Hermenault (L'), Mervent, Poiré-sur-Velluire (Le), Saint-Hilaire-de-Riez, Sainte-Pexine, Sainte-Radégonde-des-Noyers.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à décembre 2004*

Commune de Montreuil.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de novembre à décembre 2004*

Communes de Guérinière (La), Perrier (Le).

#### DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de février à décembre 2004*

Commune de Smarves.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à décembre 2004*

Communes de Bellefonds, Cissé, Couhé, Ferrière-Airoux (La), Paizay-le-Sec, Roches-Prémarie-Andillé, Saint-Gervais-les-Trois-Clochers, Saint-Martin-l'Ars, Savigné, Vaux.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à juillet 2004*

Commune de Saint-Jean-de-Sauves.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à septembre 2004*

Communes de Genouillé, Jaunay-Clan, Ormes (Les), Poitiers, Saint-Pierre-de-Maillé, Verrue.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juillet à septembre 2005*

Commune de Montmorillon.

#### DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de décembre à décembre 2004*

Commune de Draveil.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de janvier à novembre 2005*

Commune de Breux-Jouy.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de juin à septembre 2005*

Commune de Ballancourt-sur-Essonne.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse  
et à la réhydratation des sols de novembre à décembre 2005*

Commune de Norville (La).